

613—Mgr Cooke, évêque des Trois-Rivières, écrivait à Mgr Plessis, le 1er octobre 1818, alors qu'il était missionnaire à Caraquet : " Suivant le nouveau code, l'aîné de la famille doit hériter de deux parts. Les Acadiens n'entendent point cela. Peut être ont ils raison. Qu'à fait l'aîné de plus que les autres pour le bien général de la famille ? Souvent rien du tout. Et la loi qui permet au père de donner son bien à qui bon lui semble, n'est-elle pas faite exprès pour empêcher les injustices que l'autre paraît autoriser en pareil cas ? A présent, il s'agit de savoir si un père peut refuser à son fils aîné cette seconde part, et si son fils aîné qui n'a pas d'autre mérite que celui d'être le fils aîné, peut en exiger deux parts ? "

La loi de primogéniture a-t-elle existée au Canada ?

LEG.

614.—A la page 257 du troisième volume de l'*Histoire du monastère des Ursulines des Trois-Rivières*, je lis : " Batiscan, riche campagne située sur le fleuve, tient son nom d'un chef sauvage très lié avec Champlain." C'est la première fois que je vois cette explication donnée à l'origine du mot Batiscan. Est ce la véritable ?

ETY.

615.—Le docteur Kimber, qui fut député des Trois-Rivières et se distingua pendant l'insurrection de 1837-38, était-il d'origine allemande ou canadienne ? En 1753, je vois un Joseph JeKimbert à Québec. Le Dr Kimber ne serait il pas un descendant de ce JeKimbert ?

CURIO.

616.—A quelles sources faut-il aller puiser les détails biographiques ou autres concernant le célèbre juge Vallières de Saint-Réal, et notamment, où serait-il possible de trouver l'éloge que fit, au dire de Bibaud, de cet illustre magistrat, Antoine Gérin-Lajoie ?

CANADA.

617.—D'où vient le nom de Bellechasse, et quand a-t-il été donné au comté de ce nom ?

C. G.